

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 07 JUIN 2021 À 08.30 HEURES

En séance à huis clos :

01. ENSEIGNEMENT – CYCLES 1-4 : PROPOSITIONS DE REAFFECTATION

Réunion à huis clos.

En séance ouverte :

02. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

M. Frank COLABIANCHI, bourgmestre, informe la presse des décisions prises à huis clos sous le point 1 de l'ordre du jour, à savoir la proposition de réaffecter Mme Melina HUBERTY, Mme Daisy VARANDAS, M. Tom FRIEDERES et Mme Julie HUBERTY aux différents postes vacants dans l'enseignement fondamental.

Par la suite, M. le bourgmestre propose aux membres du conseil communal d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir le point 13. « Décision de principe quant au passage à niveau PN80 ». La proposition en question est adoptée à l'unanimité des voix.

Par la suite, il présente les informations et l'entrée de correspondance comme suit :

- Bulletin communal : remerciement d'un citoyen pour la traduction anglaise. De manière générale, il y a lieu de constater que la nouvelle version du bulletin communal a été très appréciée par la population ;
- Covid-19 : suite à l'annonce du Gouvernement concernant l'assouplissement des restrictions dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, le collège échevinal a décidé, sous réserve du vote par la Chambre des Députés :
 - D'arrêter, à partir du 13 juin 2021, le service de courses pour les personnes vulnérables
 - De continuer, au-delà du 12 juin 2021, le service de certification de tests rapides du lundi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture de l'administration communale ;
- Fête nationale : à l'instar de l'année précédente, et en raison de la pandémie Covid-19, il n'y aura pas de cérémonie officielle à l'occasion de la fête nationale ;
- « Main éischt Null Offallbuch » : ce livret créé par plusieurs acteurs dont notamment le SICA sera désormais utilisé dans les cycles 3.1 et 3.2 des écoles à Bertrange ;
- La population actuelle compte 8.520 habitants ;
- L'encaisse communale s'élève à 33,25 millions d'euros.

03. MODIFICATION PONCTUELLE DU PAG CONCERNANT UNE MODIFICATION DE LA PARTIE ECRITE RELATIVE A LA ZONE AGRICOLE

Le conseil communal, avec toutes les voix, décide de ne pas réaliser une évaluation environnementale, conformément à l'avis de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. Par la suite, il décide de marquer son accord au projet de modification ponctuelle du PAG concernant une modification de la partie écrite relative à la zone agricole. Une réunion publique d'information aura lieu le lundi 14 juin 2021 à 18.30 heures dans la salle des fêtes du Centre Atert.

04. MODIFICATION PONCTUELLE DU PAG « ROUTE D'ARLON »

Le conseil communal, avec toutes les voix, décide de ne pas réaliser une évaluation environnementale, conformément à l'avis de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement

durable. Il décide également de marquer son accord au projet de modification ponctuelle du PAG « route d'Arlon ». Une réunion publique d'information aura lieu le lundi 14 juin 2021 à 19.00 heures dans la salle des fêtes du Centre Atert.

05. ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE 2021/2022 : ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - CYCLES 1, 2, 3 ET 4 : APPROBATION

Le conseil communal arrête avec toutes les voix l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année 2021/2022.

06. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDS) : APPROBATION

Le conseil communal arrête avec toutes les voix le plan de développement de l'établissement scolaire de l'école fondamentale de Bertrange.

07. SEA – AVENANT À UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE : APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'avenant au contrat de travail à durée indéterminée de la dame Jil KRIER pour une réduction de la tâche hebdomadaire de 40 à 36 heures pour la durée du 01.06.2021 au 31.05.2022.

08. PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER « OP EECHELS » : DENOMINATION DE RUE

Le conseil communal dénomme avec toutes les voix la nouvelle rue traversant le PAP « Op Eechels » : « Rue Eechels ».

09. CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL 1 RUE DE LA FONTAINE – APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix le bail commercial conclu entre avec une personne privée et la commune de Bertrange, pour la location des locaux situés à L-8058 Bertrange, 1 rue de la Fontaine et servant de fromagerie et d'épicerie fine.

10. AIDES FINANCIERES DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19

Conformément à l'article 20 de la loi communale, M. Gordon BRAUN quitte la salle.

Le conseil communal décide avec toutes les voix d'accorder une renonciation à 50% du loyer pour les différents commerces sujets à la fermeture complète ordonnée par le législateur et ce pour la période suivante :

Renonciation à 50% du loyer

Brala S.à r.l.	16.05.2021-15.06.2021
Restobert S.à r.l.	16.05.2021-15.06.2021
Munhowen S.A.	16.05.2021-15.06.2021

Il décide d'accorder une renonciation à 25% du loyer pour le commerce suivant, sujet à des restrictions particulières ordonnées par le législateur et ce pour la période suivante :

**Renonciation à 25% du
loyer**

Dance4Life a.s.b.l.	16.05.2021-15.06.2021
---------------------	-----------------------

11. DECOMPTES DE PROJETS EXTRAORDINAIRES – APPROBATION

Le conseil communal approuve avec toutes les voix les décompte repris en résumé ci-après :

SERVICE D'INCENDIE – PROJET RENITA

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
26.683,20	26.683,20	26.683,20

SERVICE D'INCENDIE – ACQUISITION D'INSTALLATIONS TECHNIQUES

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
6.734,75	6.734,75	6.734,75

Z.I. BOURMICHT – REAMENAGEMENT SORTIE

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
619.348,72	569.015,68	569.015,68

PARC A CONTENEURS – AMENAGEMENT

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
265.000,00	200.617,12	200.617,12

SICA – INVESTISSEMENT PAR APPORT EN CAPITAL

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
1.997.699,99	1.997.699,99	1.997.699,99

SIDERO – INVESTISSEMENT PAR APPORT EN CAPITAL

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
8.421,81	8.421,81	8.421,81

APAISEMENT DU TRAFIC – ZONES 30

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
365.978,48	365.978,48	365.978,48

ATELIERS – REMPLACEMENT CAMIONNETTES

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
90.000,00	88.954,89	88.954,89

ACQUISITION DE TERRAIN

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
854.200,00	854.200,00	854.200,00

RESTAURANT LENTZE PARC - RENOVATION

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
380.000,00	368.659,24	368.659,24

ECOLE BEIM SCHLASS – CONSTRUCTION D'NOUVELLE ECOLE

CREDIT	DEVIS	DEPENSES
17.300.000,00	17.300.000,00	16.778.457,27

12. REDUCTION DE SITUATIONS DANGEREUSES ET AMELIORATION DE LA MOBILITE DOUCE AU NIVEAU DU PN80

Le conseil communal décide avec 10 voix contre 3 de rejeter la motion présentée en date du 4 juin 2021 par la fraction « déi gréng Bartreng » concernant la réduction de situations dangereuses et l'amélioration de la mobilité douce au niveau du PN80.

13. DECISION DE PRINCIPE QUANT AU PASSAGE A NIVEAU PN80

Le conseil communal, avec 10 voix contre 3,

- s'oppose dans l'état actuel des choses tant à la fermeture définitive du passage à niveau PN80 qu'à la mise en place d'un sens unique dans la rue de Mamer (CR 163), afin d'éviter une surcharge de trafic sur les axes routiers nord/sud, à savoir entre la route de Longwy et la route d'Arlon, risquant de perpétuer les très graves problèmes de fluidité du trafic routier actuellement rencontrés pendant les heures de pointe en raison de la situation exceptionnelle due aux chantiers dans la partie inférieure de la rue de Mamer et le chantier relatif au pont au niveau de la gare Bertrange/Strassen, à la base de situations dangereuses au niveau du PN80,
- soumet la fermeture du passage à niveau PN80 à la condition de la réalisation d'un passage alternatif pour le trafic routier,
- s'engage d'analyser la faisabilité pour la réalisation d'un passage souterrain pour piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes à proximité du PN80, à hauteur de la Cité am Wenkel vers la rue Charles Schwall et le cas échéant de le réaliser aux frais exclusifs de la commune de Bertrange.